

d'argent et à cause de la chapelle de Saint-Jacques deux sestiers quatre bichets de froment, neuf bichets une coupe de seigle, trois bichets d'avoine et quatre florins quatre sols quatre deniers d'argent. Le 26 août 1540, Jacques de La Fontaine, chanoine de Saint-Chef et recteur de la chapelle de Saint-Georges et Sainte Madeleine nommée Chaponnières fondée en l'église de Saint-Chef déclare posséder au nom de ladite chapelle un sestier et un demi bichet de froment, six florins deux deniers, deux poules et trois bichets de chataignes de censes directes. Le même jour, le Chapitre de Saint-Chef déclare les censes lui appartenant, consistant en cent-vingt-six sestiers cinq bichets et demi de froment, trente-six sestiers cinq bichets de seigle, trente-trois sestiers cinq bichets d'avoine, vingt sestiers six bichets d'orge, deux cent six florins onze sols trois deniers, quinze chapons, trente poules, quarante-quatre poulets, trois sommées cinq quartes de vin. Suivent les censes appartenant au sacristain du Chapitre, à l'ouvrier de l'église, à l'infirmier, à l'aumônier et à l'hôtelier. Enfin, le 16 octobre 1540, Jean Vivier, prêtre et recteur de la chapelle de la Sainte-Trinité, fondée en l'église collégiale de Saint-Chef, déclare ses censes. Jacques de Fay est cité comme grand prieur en 1559.

Tous ces documents sont fort précieux, car ils nous renseignent exactement sur les noms des différentes chapelles de la collégiale au milieu du XVI<sup>e</sup> siècle et sur leurs principaux titulaires. Ils nous donnent aussi un aperçu sur les revenus du Chapitre qui étaient fort élevés tant en nature qu'en argent liquide <sup>1</sup>.

Lors des différentes restaurations de l'église de Saint-Chef au cours du XIX<sup>e</sup> siècle, on a trouvé, ainsi qu'en d'autres points du village, de nombreux méreaux, tous datent de la deuxième moitié du XVI<sup>e</sup> siècle. Ils ont

---

1. A la même date, 1540. Il est question dans cet *Inventaire Mss de la Chambre des comptes* de plusieurs personnages importants du territoire de Saint-Chef ou du voisinage. Jacques Joffrey, seigneur de la maison forte de la Tiolière (ou Tuilière) au mandement de Saint-Chef ; Girard Fromenton, seigneur de la maison forte de Bresson ; Valentin de Maubec, sacristain de Serras ; Mérault de Grolée, seigneur de Chateavillain, propriétaire de la maison de Chapeau Cornu, au mandement de Saint-Chef ; Marguerite de Paladru, veuve de noble Georges de Torchefelon, possédant, comme tutrice de ses enfants Gaspard, Henry et Jean-Georges de Torchefelon, la maison forte de Montcarra ; Claude de Laye, possesseur de la maison noble de Crucilieu, au mandement de Saint-Chef ; Gaspard de Chivallet, seigneur de la maison forte de Chamond, au mandement de Saint-Chef ; noble Georges Gaude de Saint-Chef ; noble Gabriel Bernard, propriétaire de la maison forte de Beauvens, au mandement de Saint-Chef ; le curé de Saint-Sevroil de Salagnon.